



Devoirs Faits

publié le 13/12/2019

Le collège Albert Camus propose à l'ensemble des élèves le dispositif "Devoirs Faits".

Ceci a pour vocation de favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et d'autre part, le temps familial et périscolaire.

L'objectif est de proposer aux élèves volontaires une aide appropriée au sein de l'établissement, un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs.

Le travail personnel des élèves en dehors de la classe est essentiel pour la réussite dans leurs apprentissages et dans leur scolarité.

Document joint

 [devoirs_faits](#) (PDF de 350.7 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.